

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2008

**ETAIENT PRESENTS :** Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. – FREMONT L. - DURAND A. – DEREAT JY. - THOMAS D. (Adjoints) – ANGER M. - CREEL G. – GUENNIC MT. – JACOB JL. – JONET S. – LE ROUX P. – MABIN B. – .MORISSEAU M. RINFRAY B.

### **ABSENTS EXCUSES :**

Mme BOULANGE F qui donne pouvoir à M. MORISSEAU M.  
M. HENRY B qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.  
Mme JOUANIGOT A.  
M. LE BAIL J. qui donne pouvoir à M. LE FOLL M.  
M. LE GUILLOU G. qui donne pouvoir à M. DEREAT JY.  
M. LE VEZOUET JP.  
Mlle MARTIN E. qui donne pouvoir à M. JACOB JL.  
M. MORICE Y. qui donne pouvoir à M. LE ROUX P.

M. Loïc FREMONT a été désigné comme secrétaire de séance

Avant de débiter la séance de conseil municipal, M. Pierre SALLIOU évoque la mémoire de François PRANDINI, décédé accidentellement et demande d'observer une minute de silence.

### **I Aménagement de la place du 19 mars 1962 – Demande de subvention DGE**

M. Marcel LE FOLL explique que lors du conseil municipal du 19 mai dernier, le conseil municipal avait autorisé le maire à signer le marché avec l'entreprise EUROVIA pour l'aménagement de la place du 19 mars 1962 pour un montant de 59 175 €. La commune peut déposer un dossier pour obtenir la DGE, le montant de la subvention s'élèverait à 20 711 €. M. Pierre SALLIOU précise qu'il est nécessaire de constituer le dossier. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à déposer un dossier pour obtenir la DGE.

### **II Matériel informatique – Ecoles et bibliothèque – demande de subvention auprès du Conseil Général**

M. Loïc FREMONT explique que l'acquisition de matériel informatique pour les écoles et la bibliothèque peut être subventionné par le conseil général. La société BIOS de ST-AGATHON a été retenue par le bureau municipal :

- 3 563.50 €HT pour les écoles 4 postes à l'école du Croissant+ accès WIFI pour le bureau de la directrice et 1 serveur pour l'école du bourg
- 1 355.00 €HT pour 2 postes neufs à la bibliothèque

Le montant de la subvention représente 25% du coût HT pour les écoles et 50% HT pour la bibliothèque. M. Pierre SALLIOU précise que les postes informatiques à la bibliothèque

étaient obsolètes. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à déposer des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général.

### **III Aménagement du lotissement du Chemin Vert – marché de maîtrise d'œuvre**

M. Pierre SALLIOU explique que lors du conseil municipal du 19 mai dernier, l'avant projet définitif du lotissement du Chemin Vert avait été approuvé. Avant de mettre en vente les lots, le cabinet Atelier du Paysage de VANNES propose la mission suivante :

- Remise de l'avant projet	1 700 €HT
- Etablissement du dossier Eco-FAUR	1 400 €HT
- Permis d'aménager et cahier des prescriptions	11 400 €HT
- Dossier de déclaration « loi sur l'eau »	3 400 €HT
TOTAL HT	17 900 €HT

M. Pierre SALLIOU précise qu'il serait difficile de faire appel à un autre cabinet, car cela retarderait le dossier, et il est nécessaire d'avoir une continuité du projet. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Atelier du Paysage.

### **IV Lotissement les Hauts de Kergoz – Dénomination de rues**

M. Pierre SALLIOU fait part que le cabinet ATGT de GUINGAMP nous a demandé un certificat de numérotage pour les lots du lotissement des Hauts de Kergoz. Pour établir ce document, il faut dénommer les rues du lotissement. En réunion de bureau, il a été décidé de nommer les rues : rue Eric Tabarly, rue Polig Monjarret (qui a contribué au développement de la culture bretonne). M. Pierre SALLIOU précise que toutes les propositions sont les bienvenues. Mme Brigitte RINFRAY souhaiterait qu'une des rues porte le nom d'une femme. M. Gérald CREEL propose le nom de : Odette DUPUY GAUDEAU. Mme Béatrice MABIN propose : impasse Pen Duick. M. Mickaël MORISSEAU fait remarquer que le nom de M. COUSTEAU peut provoquer des polémiques. M. Loïc FREMONT propose le nom d'Alain COLAS ou celui d'Anita CONTI. M. Pierre SALLIOU propose de voter à mains levées, sachant que la rue principale sera baptisée rue Eric TABARLY.

- 1<sup>er</sup> vote :

- Alain COLAS	7 voix
- Jacques-Yves COUSTEAU	6 voix
- Odette DUPUY GAUDEAU	4 voix
- Pen Duick	2 voix

- Un 2<sup>e</sup> vote a lieu :

- Alain COLAS	9 voix
- Jacques Yves COUSTEAU	5 voix
- Odette DUPUY GAUDEAU	7 voix

Ainsi, les rues sont baptisées : rue Eric Tabarly (rue principale), et rue Alain Colas.

## **V Cimetière – lot colombarium – avenant n°1**

M. Pierre SALLIOU fait part qu'il est nécessaire de prévoir 2 caveaux supplémentaires dans le carré réservé aux indigents, pour l'alignement et l'esthétique. Comme ces travaux supplémentaires dépassent plus de 5 % du montant du marché initial, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 16 juin. Le montant de l'avenant s'élève à 700 €HT. Ainsi, le nouveau montant du marché s'élèverait à 11 974.92 € A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer cet avenant.

## **VI Personnel communal – création de poste**

M. Pierre SALLIOU explique que Mme CARNEC fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 août 2008, et qu'une nouvelle organisation doit se mettre en place à la prochaine rentrée scolaire. En effet, on passe de 150 jours d'école à 140 jours de classe. Le personnel affecté aux écoles aura moins de jours de classe, aussi, est-il nécessaire de réaffecter ces heures à d'autres tâches. Le 18 juin prochain a lieu une réunion à ce sujet au centre des gestion. M. Jean-Yves DEREAT précise qu'il y a eu 2 réunions de bureau à ce sujet, ainsi qu'une réunion de la commission de la vie scolaire. L'objectif de l'aménagement de ce nouveau temps de travail est de favoriser l'accueil des enfants, de ne pas diminuer le temps de travail du personnel affecté aux écoles.

En ce qui concerne le poste de Mme CARNEC, M. Pierre SALLIOU propose que cette question soit étudiée lors du prochain conseil municipal qui aura lieu le vendredi 27 juin.

## **VII Questions diverses**

### **Participation de la commune au service « auxiliaire de nuit »**

M. Pierre SALLIOU fait part que la commune est sollicitée par les associations porteuses du service auxiliaires de nuit qui demandent une participation de la commune à hauteur de 955 € M. Pierre SALLIOU préfère que ce sujet soit abordé par Mme Françoise BOULANGE lors du prochain conseil municipal, en sa qualité de déléguée au comité cantonal de services aux personnes. Ce service vient en aide aux personnes seules la nuit, et ne peut être pérennisé que par l'aide financière apportée par les communes A l'unanimité, le conseil municipal accorde une subvention de 955 € à ce service.

## **VIII Informations**

M. Gérald CREEL informe qu'il va participer le 18 juin prochain à une réunion concernant le tri sélectif. Il a également assisté à une réunion de comité pilotage concernant la ZAC de Kerizac à PLOUISY, il évoque les problèmes d'assainissement concernant cette zone à vocation industrielle et artisanale. Des fouilles archéologiques préventives doivent avoir lieu.

Mme Denise THOMAS fait part qu'elle participera le 19 juin à une réunion de la commission de surendettement.

M. Marcel LE FOLL fait le point sur les travaux. Les services techniques sont très impliqués par les travaux dans le nouveau cimetière, le fleurissement près de la ZA du Restmeur. Du fait du mauvais temps, les travaux de désherbage ont pris du retard.

M. Loïc FREMONT, vice-président de la communauté de communes fait le point sur le travail effectué au sein de la CDC. Il préside à la commission infrastructures, patrimoine, enseignement supérieur et communication. Une visite des différents sites de la CDC a eu lieu. Les principaux dossiers en cours sont les suivants :

- Transport à la demande
- Transfert éventuel à la CDC de nouvelles compétences
- Etablissement du calendrier des principales actions à mener
- Création d'une nouvelle déchetterie
- Gens du voyage « transhumance d'été » recherche de terrain
- Gare SNCF
- Salle de sport Lycée Jules Verne
- Nomination d'1 directrice à la piscine

M. Jean-Yves DEREAT évoque le passeport « Ty Pass » qui permettra à tous les élèves qui entrent en 6<sup>e</sup> de bénéficier d'un chéquier de 70 € pour participer à des activités sportives ou culturelles. Il précise également que le conseil d'école du Croissant a lieu le 17 juin, et celui de l'école du bourg : le 19 juin.

M. Patrick LE ROUX fait part qu'il a participé à la CDC à la commission « eau et assainissement », En 2009, la subvention « épuration » va être supprimée, aussi, cela va se traduire par une augmentation d'environ 30 € sur les factures des abonnés.

M. Jean-Louis JACOB précise qu'il a participé à une réunion de l'ACDASC. Une nouvelle réunion doit avoir lieu pour élire un nouveau bureau. Mme Sylvie JONET ajoute que c'est dommage si cette association disparaît, car elle propose des activités intéressantes pour les jeunes.

M. Jean-Yves DEREAT intervient pour préciser qu'il est le nouveau président de l'association « Cap Jeunes », qui également menaçait de disparaître suite à la démission de l'ancien président, le Docteur Le Blouch, association qui œuvre en faveur des jeunes.

Mme Annick DURAND fait part des problèmes de gestion au niveau du Foyer des Jeunes Travailleurs. Pourtant, l'existence du FJT est essentielle, en effet, 45 chambres sur 60 sont actuellement occupées.